

Ministry of Health

Office of Chief Medical Officer of
Health, Public Health
393 University Avenue, 21st Floor
Toronto ON M5G 2M2

Tel.: 416 212-3831
Fax: 416 325-8412

Ministère de la Santé

Bureau du médecin hygiéniste en
chef, santé publique
393 avenue University, 21e étage
Toronto ON M5G 2M2

Tél. : 416 212-3831
Télééc. : 416 325-8412

Le 15 juin 2020

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Tous les hôpitaux publics et privés

EXPÉDITEUR : Dr. David Williams
Médecin hygiéniste en chef
Ministère de la Santé

OBJET : Visiteurs des établissements de soins actifs

Le ministère de la Santé continue de coordonner la réponse à la pandémie de la COVID-19 et de tenir le secteur de la santé informé de l'évolution de la situation et des données sur celle-ci.

Nous sommes entrés dans une nouvelle phase avec la réouverture de la province ainsi que la reprise progressive des services de santé, notamment dans les établissements de soins actifs. Toutefois, il est toujours nécessaire d'atténuer les risques liés à la COVID-19 auxquels s'exposent les patients, le personnel et les visiteurs, et ce, tout en tenant compte des besoins mentaux, physiques et spirituels des patients afin de leur offrir une bonne qualité de vie.

Les visites des membres de la famille et des soignants, ainsi que d'autres visiteurs, contribuent grandement à la qualité de vie et au bien-être d'un patient. Le ministère reconnaît les difficultés auxquelles les familles et les soignants ont dû faire face durant la pandémie de la COVID-19 lorsque ceux-ci tentaient de rendre visite à leurs proches à l'hôpital.

À cette fin, en guise de complément à ma note de service du 19 mars 2020, et compte tenu de l'importance du rôle des visites, je recommande que les établissements de soins actifs autorisent de nouveau les visites. Les politiques existantes concernant les visiteurs essentiels devraient être révisées en conséquence pour permettre les visites par les membres de la famille et les soignants ainsi que par d'autres types de visiteurs. Bien entendu, il convient de prendre en considération la situation du patient et le rôle du visiteur.

-2-

Il demeure important pour les établissements de soins actifs de surveiller l'évolution de la COVID-19 dans leur établissement et de travailler en étroite collaboration avec leur bureau de santé publique régional pour comprendre l'évolution de la COVID-19 à l'échelle de leur collectivité, et ce, afin d'éclairer et d'ajuster les politiques relatives aux visites, si nécessaire.

Les politiques relatives aux visiteurs doivent respecter les mesures de santé publique (hygiène des mains, étiquette respiratoire, distanciation sociale et port du masque pour le contrôle des sources de contamination), assurer l'éducation et la sensibilisation du public sur les risques liés à COVID-19 et suivre les pratiques de prévention et de contrôle des infections afin de réduire au minimum le risque de transmission de la COVID-19. Tous les visiteurs doivent continuer à faire l'objet d'un dépistage actif avant d'entrer dans un établissement de soins actifs.

Nous continuerons à surveiller de près cette situation et à fournir des conseils ou des orientations supplémentaires, si nécessaire.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à cette situation.

Veillez agréer mes sincères salutations.



David C. Williams, M.D., M.Sc.S., FRCPC
Médecin hygiéniste en chef